

N° 6448⁶

CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2012-2013

PROJET DE LOI

modifiant

- 1) la loi modifiée du 6 février 2009 portant organisation de l'enseignement fondamental;
- 2) la loi du 13 mai 2008 portant création d'une Ecole pré-scolaire et primaire de recherche fondée sur la pédagogie inclusive

* * *

**DISPENSE DU SECOND VOTE CONSTITUTIONNEL
PAR LE CONSEIL D'ETAT**

(11.12.2012)

Le Conseil d'Etat,

appelé par dépêche du Premier Ministre, Ministre d'Etat, du 6 décembre 2012 à délibérer sur la question de dispense du second vote constitutionnel du

PROJET DE LOI

modifiant

- 1) la loi modifiée du 6 février 2009 portant organisation de l'enseignement fondamental;
- 2) la loi du 13 mai 2008 portant création d'une Ecole pré-scolaire et primaire de recherche fondée sur la pédagogie inclusive

qui a été adopté par la Chambre des députés dans sa séance du 4 décembre 2012 et dispensé du second vote constitutionnel;

Vu ledit projet de loi et les avis émis par le Conseil d'Etat en ses séances des 23 octobre 2012 et 20 novembre 2012;

se déclare d'accord

avec la Chambre des députés pour dispenser le projet de loi en question du second vote prévu par l'article 59 de la Constitution.

Ainsi décidé en séance publique du 11 décembre 2012.

Le Secrétaire général,
Marc BESCH

Le Président,
Victor GILLEN

